



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieur ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Etablissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. MME Marius Hestin certifie

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante.....

Cerf-volant à Audiomobile (Sorbonne Nouvelle)

certifie que le projet intitulé **Open Mic / Jam des étudiants**

porté par **Marius Hestin**

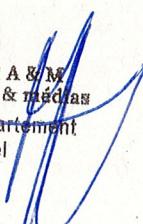
étudiant.e(s) en **Master 2 Cinéma et Audiovisuel**

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A Paris

Le 4/02/2025

Signature + cachet de l'établissement

Sorbonne Nouvelle 
UFR A & M
arts & médias
Le(a) directeur(trice) du département
Cinéma et Audiovisuel